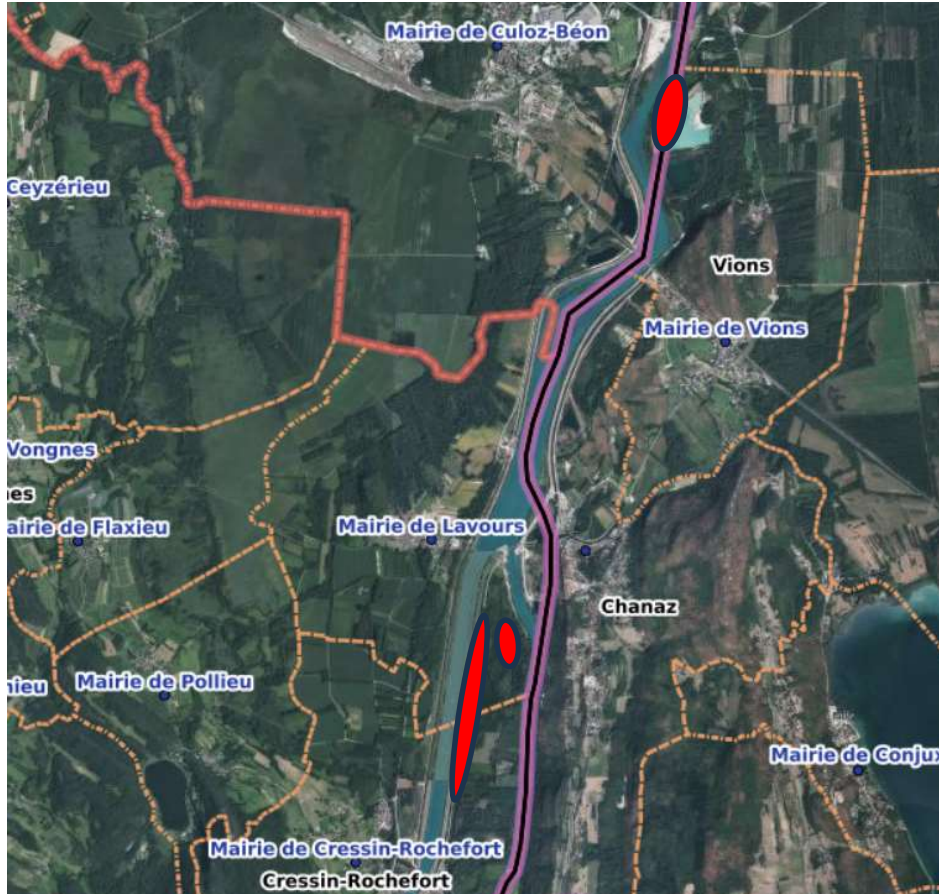


## **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

*Valant mesure de publicité préalable au sens des articles L2122-1-1 et suivants du CGPPP*

CNR a été sollicitée pour le maintien de la mise à disposition sur les communes de RUFFIEUX (73), VIONS (73), CULOZ (01), LAVOURS (01) et CRESSIN-ROCHEFORT (01) de terrains nus d'une superficie d'environ 331 500 m<sup>2</sup> dépendant du domaine public qui lui a été concédé, localisés en rouge sur la vue aérienne de situation ci-après.



Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr).

### **Utilisation actuelle des lieux :**

Il est ici précisé qu'au jour de la publication du présent appel à manifestation d'intérêt les lieux sont occupés.

Le dossier de candidature à compléter et à faire parvenir à CNR au plus tard le 19 juillet 2024 à 17h00 est à réclamer par les personnes intéressées à l'une des adresses suivantes en précisant la référence 6188 :

- [cnr.belley@cnr.tm.fr](mailto:cnr.belley@cnr.tm.fr),
- OU Direction des Territoires – Périmètre Haut-Rhône - Département domanial – Chemin des Soupirs – 01300 BELLEY.

Le dépôt d'une candidature au présent appel à manifestation d'intérêt vaut acceptation pure et simple des stipulations de celui-ci.

En cas de pluralité de candidatures, une procédure de sélection en vue de la conclusion d'une convention d'occupation sera organisée par CNR qui informera alors tous les candidats ayant valablement déposé leur candidature des modalités de cette procédure.

CNR pourra stopper définitivement, et à tout moment, la procédure du présent appel à manifestation d'intérêt pour quelque motif que ce soit, ceci sans que les candidats puissent prétendre à une quelconque rémunération ou indemnisation.